

**COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
/CAHN
PROCÈS-VERBAL N° 2 DU 4 DÉCEMBRE 2025
- visioconférence -**

Présidence

Mame-Ibrahim ANNE et Aude CLAVIER

Présents

Mélina ROBERT MICHON, Aurel MANGA, Baptiste MICHLER, Bérénice CLEYET-MERLE,
Coralie GASSAMA

- Début de la réunion : 14h00 -

1. CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA RÉUNION

La Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN) s'est réunie le jeudi 4 décembre afin d'échanger autour des orientations envisagées par la Fédération pour les modalités de sélection des prochains Championnats d'Europe à Birmingham.

Cette réflexion s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs mois par la CAHN pour défendre un Haut Niveau plus inclusif, moins élitiste et davantage aligné sur la réalité de la performance internationale, ainsi que sur les besoins concrets des athlètes.

2. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS FÉDÉRALES

Les premières orientations évoquées par la Fédération portent sur :

- des standards de performance équivalents à un TOP 8 ou TOP 12 européen ;
- dans certaines disciplines, l'exigence de réaliser ces standards à deux reprises au cours de la période qualificative.

Ces critères visent à limiter le nombre de sélectionnés mais interrogent fortement la CAHN quant à leur pertinence dans un processus de construction de la performance durable.

3. POSITION DE LA CAHN SUR LES STANDARDS PROPOSÉS

La CAHN considère que ces exigences, telles que formulées, risquent de devenir illusoires et contre-productives, pour plusieurs raisons :

3.1 L'accès aux championnats est un levier majeur de progression

Participer à des championnats internationaux ne doit pas être perçu uniquement comme une récompense finale destinée aux seuls « meilleurs du moment ».

Historiquement, les Championnats d'Europe ont servi de rampe de lancement permettant à de nombreux athlètes, aujourd'hui confirmés, d'acquérir l'expérience, la confiance et la maturité nécessaires à l'émergence d'une performance de rang mondial.

3.2 Les critères actuels poussent à une accumulation de performances

Exiger plusieurs standards crée une course au résultat qui peut :

- épuiser les athlètes physiquement et mentalement avant le jour J ;
- favoriser les prises de risques (enchaînement de compétitions, surmenage) ;
- pénaliser ceux évoluant dans des conditions météorologiques ou logistiques plus variables.

3.3 Une mauvaise interprétation des Championnats d'Europe de Rome

La CAHN reconnaît pleinement que les derniers Championnats d'Europe de Rome se sont déroulés dans un contexte particulier, marqué par l'absence de plusieurs athlètes européens majeurs en raison de la proximité avec les Jeux Olympiques.

Néanmoins, au-delà de ce contexte, Rome a constitué un véritable tremplin pour de nombreux athlètes français. Ces championnats ont permis :

- d'offrir une première exposition internationale à des athlètes en progression ;
- de créer des conditions favorables à la prise de confiance et à l'expression du potentiel ;
- de générer un élan positif, visible dans la qualité des performances réalisées et dans la dynamique collective observée par la suite.

Ils ont illustré combien l'accès aux championnats européens peut contribuer au développement d'un parcours de performance durable, même lorsque la densité internationale n'est pas maximale. Rome a ainsi joué un rôle structurant dans la trajectoire de nombreux athlètes et a démontré la valeur d'un accompagnement qui laisse la place à l'émergence.

Cette expérience nourrit la conviction que les Championnats d'Europe demeurent un espace essentiel pour construire la performance internationale française et qu'ils peuvent continuer à jouer un rôle clé dans la progression des athlètes de haut niveau.

4. PROPOSITION D'UN MODÈLE PLUS ÉQUILIBRÉ ET RÉALISTE

La CAHN reconnaît les contraintes budgétaires et organisationnelles. Néanmoins, elle souhaite proposer des ajustements constructifs, visant à concilier excellence sportive et développement des athlètes.

4.1 Mise en place d'un quota "Athlète tremplin / Rampe de lancement"

Lorsque le quota fédéral de 3 athlètes n'est pas atteint, la CAHN propose :

- que certains profils en proche adéquation avec les standards puissent être sélectionnés
- selon des critères objectifs à définir : progression, régularité, ranking, potentiel de développement, engagement du projet sportif...

Ce dispositif permettrait de soutenir les athlètes à haut potentiel tout en renforçant les chances de réussite collective de l'équipe de France.

5. EXIGENCES RÉCIPROQUES : PERFORMANCE DU STAFF ET GOUVERNANCE

La CAHN rappelle que l'exigence imposée aux athlètes doit également s'appliquer au staff, au management et à l'organisation globale.

5.1 Besoin d'un renouvellement ou d'une évaluation objective du staff

Les retours d'expérience et le manque de renouvellement du management poussent la CAHN à proposer :

- une évaluation neutre du staff, menée par un tiers ou un membre non-actif de la CAHN ;
- cette évaluation porterait sur : la communication, l'adaptation, la gestion de crise, la disponibilité, le soutien, la cohésion, le management.

Objectifs : identifier les manquements, proposer des axes d'amélioration, renforcer la qualité de l'accompagnement.

5.2 Responsabilisation et cohérence des comportements

Les incidents parfois observés (relais, comportements inadaptés, manque d'implication...) doivent être traités non seulement du côté des athlètes mais aussi du côté du staff.

Le management doit :

- pouvoir poser un cadre clair,
- définir et faire respecter des lignes de conduite,
- engager des actions correctrices lorsque cela s'avère nécessaire.

5.3 Mise en place d'indicateurs communs Staff / Athlètes

Afin d'unifier la notion de "championnat réussi", la CAHN propose des indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

- médailles et classements (TOP 8/TOP 12),
- records personnels, records de France,
- taux de satisfaction des athlètes,
- sentiment d'accompagnement, d'écoute, d'adaptation,
- fluidité de gestion et cohérence collective.

Ces indicateurs permettraient un suivi transparent et partagé.

6. DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE D'ENCADREMENT : FORMATION D'ANCIENS ATHLÈTES

La CAHN propose la création de/d' :

- programmes de formation,
- modules d'observation,
- immersions terrain

à destination d'anciens athlètes souhaitant s'impliquer dans le staff ou dans l'encadrement fédéral.

Objectifs : renforcer la qualité du soutien opérationnel, valoriser l'expérience terrain, construire une équipe d'encadrement plus légitime et performante.

A noter que les athlètes sont souvent plus sensibles, réceptifs et confiants face à des personnes ayant vécu leur réalité. Il s'agit donc d'un investissement structurant pour l'avenir.

7. CONCLUSION : UNE VISION LONG TERME POUR LE HAUT NIVEAU FRANÇAIS

La CAHN souhaite inscrire ces propositions dans une vision durable pour :

- améliorer l'image de l'équipe de France,
- renforcer la cohésion entre athlètes et staff,
- sécuriser les parcours sportifs,
- accompagner l'émergence de nouveaux talents,
- garantir un modèle de performance plus humain, plus efficace et plus représentatif du potentiel français.

La CAHN aspire à ce que l'ensemble de ces propositions soient considérées lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral, dans le but d'un échange constructif avec la Fédération.

La Commission sollicite également un retour quant à l'opportunité de développer tout ou partie de ces projets, afin d'envisager leur travail et leur mise en place dès la saison à venir ou au plus tard à l'horizon 2027.

Celle-ci réaffirme sa volonté de collaborer étroitement avec la Fédération pour construire, ensemble, un modèle de performance durable et ambitieux.

- *Fin de la réunion : 14h00* -

Mame-Ibrahim ANNE
COPRÉSIDENT DE LA CAHN